

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EPOCAST® 1617 B US

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : HX7Q-F066-W006-JTNS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Grijpenlaan 18
3300 Tienen
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41

Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011

China: +86 20 39377888

+86 532 83889090

India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152

New Zealand: 0800 767 437

USA: +1 800-424-9300

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.

Conseils de prudence :

Prévention:

P261	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

ANTIPOISON/ un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Polyaminoamide adduct
2,2'-iminodi(éthylamine)
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Polyaminoamide adduct	157707-72-7 Polymère	Eye Dam. 1; H318	>= 50 - < 70
2,2'-iminodi(éthylamine)	111-40-0 203-865-4 612-058-00-X 01-2119473793-27	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,185 mg/l Toxicité aiguë par voie cutanée:	>= 10 - < 20

EPOCAST® 1617 B US

Version 2.0 Date de révision: 15.11.2024 Numéro de la FDS: 400001009216 Date de dernière parution: 05.05.2022
Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

		1 045 mg/kg	
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	90640-67-8 292-588-2 01-2119487919-13	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	$\geq 1 - < 2,5$

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

EPOCAST® 1617 B US

Version 2.0 Date de révision: 15.11.2024 Numéro de la FDS: 400001009216 Date de dernière parution: 05.05.2022
Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
2,2'-iminodi(éthylamine)	111-40-0	VME	1 ppm 4 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire: Risque d'allergie cutanée, Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-iminodi(éthylamine)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	15,4 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	92,1 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,87 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2,6 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1617 B US

Version 2.0 Date de révision: 15.11.2024 Numéro de la FDS: 400001009216 Date de dernière parution: 05.05.2022
Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11,4 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	1,1 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	27,5 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	4,88 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	4,88 mg/kg p.c./jour
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,54 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,096 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	14 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-iminodi(éthylamine)	Eau douce	0,56 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,32 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	1072 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Eau de mer	0,056 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	107,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	6 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	7,97 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	Eau douce	0,027 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,572 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,857 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,25 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules, de l'ammoniac/des amines et des vapeurs organiques (AK-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : ambre

Odeur : type amine

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

pH : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité
Viscosité, dynamique : 15 000 mPa,s (25 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : partiellement soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : < 1 hPa (20 °C)

Densité : env. 1 g/cm³ (25 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Caractéristiques de la particule : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Miscibilité avec l'eau : non miscible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas toxique en

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

cas d'inhalation tel que défini par la réglementation des marchandises dangereuses.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**2,2'-iminodi(éthylamine):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1 553 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0,185 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Avis d'expert
Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

CL0 (Rat, mâle et femelle): 0,07 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

CL100 (Rat, mâle et femelle): 0,3 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1 045 mg/kg
BPL: non

Estimation de la toxicité aiguë: 1 045 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 716,2 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 465,4 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Résultat	: Provoque des brûlures.
BPL	: non

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 435
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Polyaminoamide adduct:

Evaluation	: Risque de lésions oculaires graves.
Résultat	: Risque de lésions oculaires graves.

2,2'-iminodi(éthylamine):

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Corrosif
Résultat	: Corrosif
BPL	: non

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Souris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Evaluation	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme
BPL	:	oui
Remarques	:	A un effet sensibilisant.
Voies d'exposition	:	Voies respiratoires
Espèce	:	Souris
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Mutagenicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif BPL: oui
-----------------------	---	---

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: sans activation métabolique
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Hépatocytes de rat
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Essai de mutation génique des cellules
----------------------	---	--

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

somatiques de rongeur transgénique
Espèce: Souris (mâle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 5 and 28 days
Dose: 10 mL/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 488
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test de mutation du gène
Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre") (mâle)
Durée d'exposition: 22 and 24 hours
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 85, 283 and 850 mg/kg bw
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
BPL: oui

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 0 - 600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Composants:**2,2'-iminodi(éthylamine):**

Espèce	: Souris, mâle
Voie d'application	: Dermale
Dose	: 56.3 mg/kg
Fréquence du traitement	: 3 days/week
NOEL	: 56,3 mg/kg p.c./jour
Résultat	: négatif
BPL	: oui

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylènetétramine:

Espèce	: Souris, mâle
Voie d'application	: Dermale
NOAEL	: ≥ 50 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 451
Résultat	: négatif

Espèce	: Souris, mâle
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 104 semaines
NOAEL	: ≥ 20 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 451
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**2,2'-iminodi(éthylamine):**

Effets sur la fertilité	: Type de Test: OCDE ligne directrice 421
	Espèce: Rat, mâle et femelle
	Voie d'application: Oral(e)
	Dose: 30/100/300 mg/kg bw/day
	Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
	Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 100 Poids humide mg / kg
	Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 421
	BPL: oui
	Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement
	Espèce: Rat, mâle et femelle
	Voie d'application: Oral(e)
	Dose: 0/25/100/250 mg/kg bw/day
	Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 250 Poids humide mg / kg
	Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg
	Méthode: OCDE ligne directrice 443

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

BPL: oui

Incidences sur le
développement du fœtus

: Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: Aucune réaction secondaire.
BPL: oui

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelles
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0/25/100/250 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 14 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOEL: 100 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: oui

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 70, 200 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 28 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 70 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 70 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:Incidences sur le
développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/day
Durée d'un traitement unique: 10 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Dose: 5/50/125 mg/kg bw/day
Durée d'un traitement unique: 13 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Les effets reprotoxiques de la triéthylènetétramine (TETA)
- Evaluation sont en outre évalués dans le cadre de la teneur en aminoéthyl éthanolamine (AEEA).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Voies d'exposition : Inhalation
Organes cibles : Voies respiratoires
Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 70 - 80 mg/kg
LOAEL : 530 - 620 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 90 days
Nombre d'expositions : 7 days/week
Dose : 1000, 7500, or 15000 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 451
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEC : 0,55 mg/l
Voie d'application : Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition : 15 days 6 h
Nombre d'expositions : 7 days/week
Dose : 0/130 ppm

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 114 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Nombre d'expositions : 6 days/week
Dose : 0.4 mls of a 100 mg/cc solutio

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 350 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 28 d
Nombre d'expositions	: 7 d
Dose	: 100/350/1000 mg/kg bw/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 407
Organes cibles	: Poumons
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Chien, mâle et femelle
NOAEL	: 125 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Organes cibles	: Poumons
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Chien, mâle et femelle
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Méthode	: Toxicité subchronique
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 26 weeks
Dose	: 50/175/600 mg/kg bw/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 408
Organes cibles	: Poumons
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Souris, mâle et femelle
NOAEL	: 92 mg/kg, 600 ppm
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 120/600/3000 ppm
Méthode	: OCDE ligne directrice 408
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du
------------	---

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 430 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
BPL: oui |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 64,6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 16 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: DIN 38412 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1 164 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui |
| Toxicité pour les | : | CE50 (Bactérie): 32,7 mg/l |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

microorganismes

Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui

NOEC (Bactérie): 6 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique)

: NOEC: 10 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: *Gasterosteus aculeatus* (épinouche)
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

: NOEC: 5,6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.20.
BPL: oui

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol

: CE50: > 1 000 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: *Eisenia fetida* (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique
connu.

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Poecilia reticulata* (Guppie)): 570 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

CL50 (*Leuciscus idus* (Ide mélanote)): 200 - 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

	Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA OTS 797.1400
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,1 mg/l Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,34 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: NOEC (Bactérie): >= 100 mg/l Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE ligne directrice 216
	CE50 (Bactérie): > 100 mg/l Durée d'exposition: 28 h Méthode: OCDE ligne directrice 216
	CE50 (Bactérie): 15,7 mg/l Durée d'exposition: 2 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce
	NOEC (Bactérie): 1,3 mg/l Durée d'exposition: 2 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: EC10: 1,9 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC: env. 62,5 mg/kg Durée d'exposition: 56 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222
	CE50: > 1 000 mg/kg Durée d'exposition: 56 d

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****2,2'-iminodi(éthylamine):**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 87 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Substance d'essai: Eau douce

Photodégradation : Type de Test: Air
Constante de vitesse: 500000
Dégradation (photolyse directe): 50 %

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 162 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 20 %
Lié à: Carbone organique dissous (COD)
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302A
Substance d'essai: Eau douce

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****2,2'-iminodi(éthylamine):**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 42 d
Concentration: 0,2 - 2 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 0,3 - 6,3
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 305C
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,58 (20 °C)
pH: > 12
Méthode: Méthode de calcul
BPL: non

log Pow: -5,58 (20 °C)
pH: 7
Méthode: Méthode de calcul
BPL: non

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,08 - 2,90 (20 °C)
Méthode: QSAR

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2,2'-iminodi(éthylamine):

Répartition entre les : Milieu: Sol
compartiments Koc: 19111
environnementaux Méthode: EPA OTS 796.2750

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Répartition entre les : Koc: 3162,28, log Koc: 3,5
compartiments Méthode: OCDE ligne directrice 106
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: UN 2079
ADR	: UN 2079
RID	: UN 2079
IMDG	: UN 2079
IATA	: UN 2079

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: DIÉTHYLÈNETRIAMINE, , MELANGE
ADR	: DIÉTHYLÈNETRIAMINE, , MELANGE
RID	: DIÉTHYLÈNETRIAMINE, , MELANGE
IMDG	: DIETHYLENETRIAMINE, , MIXTURE
IATA	: Diethylenetriamine, , MIXTURE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 8	
ADR	: 8	
RID	: 8	
IMDG	: 8	
IATA	: 8	

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: C7

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : C7
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

RID

Groupe d'emballage : II
Code de classification : C7
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855
Instruction d'emballage (LQ) : Y840
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851
Instruction d'emballage (LQ) : Y840
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 51, 49, 49 bis, 84 (R-461-3, France)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.05.2022
2.0	15.11.2024	400001009216	Date de la première version publiée: 09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOIC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

EPOCAST® 1617 B US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	15.11.2024	400001009216	05.05.2022
			Date de la première version publiée:
			09.10.2017

Date d'impression 16.11.2024

FR VLE / VME : chimiques en France
: Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H332
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.